

Acteur PRAP IBC — Prévention des Risques liés à l'Activité Physique — Industrie, Bâtiment, Commerce

14 heures minimum (2 jours) en présentiel | Entrées permanentes

Objectifs de la formation

- Rendre tout personnel capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels il est exposé
- Proposer de manière concertée des améliorations techniques et organisationnelles

Programme

Durée totale : 14 heures minimum (2 jours) en présentiel

Domaines de compétences

- Introduction : collecter les informations et définir la prévention des risques
- DC 1 : se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise
- DC 2 : observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- DC 3 : participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

Public & prérequis

Aucun prérequis exigé.

Modalités pédagogiques

DURÉE

14 heures minimum (2 jours) en présentiel

Méthodes pédagogiques

- Matériel de manutention : seaux avec poids, bouteilles pleines, manche à balai, ficelle, nappe en papier, marqueurs, cartons de déménagement, caisse à poignées...
- Formateurs habilités INRS

Conditions d'accès et de financement

- Nous consulter — devis sur demande.

RÉSULTATS

Consulter la fiche ALAJI pour les indicateurs détaillés.

ACCESSIBILITÉ (PSH)

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d'un entretien avec le référent handicap d'Alaji.

CONTACT & INSCRIPTION

ALAJI — Prévention

Tél. 03 83 58 18 28 · contact@alaji.fr · 6 Route de l'Aviation, 54600 Villers-lès-Nancy

Prochaine session : Entrées permanentes